Image not found or type unknown

paragraphe dans contrat de travail

Par **NathalieHAVY**, le **21/12/2021** à **09:18**

Bonjour,

Je dois signer un contrat tri partite car la société dans laquelle je travaillais a été rachetée.

Un paragraphe m interpelle.

"Il est précisé que ces attributions ne présentant aucun caractère hexsautif, la société se reserve le droit de pouvoir en modifier le contenu dans la mesure où cette modification a un lien avec l execution de la fonction précisée, sans que cette modification constitue pour autant une modification de son contrat de travail, ce que le salarié accepte expressément par la signature des présentes."

Cela veut il dire que la société peut modifier n importe quelterme du contrat sans mon accord?

Puis je demander la suppression ou modification de ce paragraphe.

Comment peut il etre tourné pour eviter que je subisse des modifications de mon emploi sans mon autorisation?

Merci

Cordialement

Marc HAVY

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés